

## **La CFE-CGC d'Orange offre du temps aux militants des syndicats qui en manquent**

**Chez Orange, près de 250 équivalents temps plein (ETP) sont alloués en crédits de temps complémentaires (CTC) aux syndicats, selon les scores électoraux. Chacun ventile ses CTC en toute liberté. Au point que la CFE-CGC qui croule sous les crédits se propose de partager une trentaine d'ETP avec des militants FO, SUD et CFTC. Avec quelles motivations de la CFE-CGC et quelles réactions des autres syndicats ?**

*“3615 code qui n'en veut”... de mes heures.* En progressant de 5,6 % pour atteindre 31,7 % des voix et conforter sa première place, la CFE-CGC Orange croule manifestement sous les moyens supplémentaires en temps que l'accord maison prévoit. C'est en effet rien de moins que l'équivalent de 50 équivalents temps plein (ETP) en plus dont le syndicat bénéficie à sortie des élections professionnelles de fin novembre 2023.

- Chez Orange, près de 250 ETP (en baisse de 8 %) sont alloués en crédits de temps complémentaires (CTC) aux syndicats avec une distribution qui dépend à 80 % des scores électoraux. A cela s'ajoutent les 600 équivalents temps plein réglementaires au titre des mandats des élus IRP avec une baisse de 30 % au compteur. Les syndicats représentatifs bénéficient en super bonus d'un poste de délégué syndical central et de 11 adjoints avec 12 ETP à la clé.

## **Message aux militants**

“Il n'y a plus que 3 syndicats représentatifs qui se partagent des moyens d'autant plus considérables. Entre FO, SUD et la CFTC, c'est désormais 25 % de l'électorat qui n'est pas représenté dans les négociations. C'est donc l'équivalent de 30 000 heures que nous proposons à des militants FO et SUD pour leur permettre de continuer à agir sur le terrain. Sans renoncer à leur syndicat de rattachement, les militants qui bénéficieront de ces heures s'engagent sur des actions communes pour construire un front uni. Le message s'adresse d'abord aux militants et non pas aux appareils syndicaux. Notre développement s'est fait aussi bien par l'arrivée de nouveaux militants que par celle de militants d'autres organisations", explique Sébastien Crozier, le président de la CFE-CGC Orange qui concède dans la lettre ouverte adressée en interne "comprendre que ce nouveau mode de fonctionnement puisse susciter des interrogations".

## **OPA hostile**

"Cela ressemble fort à une OPA que nous considérons comme hostile. Nous réaffirmons plus que jamais notre identité FOCom, libre et indépendante. Il ne sera pas possible d'avoir des militants ayant un pied chez FO et un pied dans la CFE-CGC. Indépendamment du contentieux que nous portons sur les conditions de la perte de notre représentativité, nous allons perdre des moyens et c'est paradoxalement plutôt salutaire car cela nous oblige à revoir notre mode d'organisation. Le sujet n'est pas tant de savoir si on a trop de temps, ou pas assez; mais de penser à utiliser au mieux celui dont on dispose", explique Sylvie Frayssinhes, déléguée syndicale centrale FO chez Orange, syndicat ayant perdu sa représentativité pour 54 voix. Un contentieux est porté en référé par FO Com en argumentant sur le fait que des électeurs n'ont pas eu accès au vote.

SUD a aussi perdu sa représentativité, mais s'y attendait davantage que FO. D'un seul coup, le syndicat perd tous les postes de délégués centraux et un nombre important de CTC. " il n'est pas imaginable de profiter d'heures de la CFE CGC pour porter le mandat pour lequel ont a été élu. Nous avons la réputation de les tenir. La priorité ne

doit pas viser à accumuler des heures pour rester permanent mais de concilier au contraire le mandat avec une activité opérationnelle", lance Loïc Cariou, ex délégué syndical central SUD qui ne bénéficie plus que de 12 heures de délégation par mois en tant que RSS.

## **Négocier les crédits d'heures**

La lettre ouverte du président de la CFE-CGC fait référence au fait que des heures sont déjà mises à disposition de la CFTC depuis la dernière mandature. Cela représente environ 2 ETP. Ce sont environ 8000 heures de crédits, soit 5 ETP que met désormais la CFE-CGC dans la balance avec la CFTC qui représente 5,2 % des voix contre 9,8 pour FO dans l'état actuel des choses et 9,2 pour SUD. "Les crédits d'heures qui nous sont alloués sont négociés. Ils scellent des alliances nationales lors de l'élection des administrateurs salariés au conseil d'administration ou prochainement sur celle de l'administrateur représentant les actionnaires salariés où nous soutenons la CFE-CGC en échange de temps. Sur le périmètre des commissions de défense des agents d'Orange, qu'ils soient contractuels ou fonctionnaires, les moyens financiers pour la campagne électorale ou post-élections sont définis dans le protocole d'accord, de la même manière que les moyens en heure CTC. Dans tous les cas, la mise à disposition de moyens ne peut pas dépendre d'une décision individuelle. Elle doit s'inscrire dans une stratégie CFTC", précise Anne Chatain, la présidente de la Fédération CFTC Média+ qui regroupe les branches postales, télécoms et ESN.